

**INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS**

S.A. au capital de 44 274 913,25 €

Siège social : Immeuble EURALLIANCE - Porte A

2, avenue de KAARST - BP 52004 (59777) EURALLILLE

456 504 877 RCS LILLE

Euronext - Compartiment C

Code Isin FR 0000124232

Communiqué

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2009

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du code de commerce, il est précisé que, lors de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 23 juin 2009 sous la Présidence de Mr Luc DOUBLET à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Baroeul (59700), le nombre total des droits de vote existants était de 2 903 273 actions. Il est précisé que 16 287 actions étaient auto détenues par la société dans le cadre d'un contrat de liquidité et privées de droit de vote. En conséquence, le nombre d'actions ayant droit de vote s'établissait à 2 886 986 actions. De la feuille de présence certifiée par le bureau, il résulte que les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir ou ayant voté par correspondance réunissaient 1 850 587 actions. Au cours de cette assemblée, il a été donné lecture des différents rapports du Président et du Conseil d'administration ainsi que des Commissaires aux comptes. Les activités et résultats du groupe, ses perspectives d'avenir et stratégies de développement ont été présentées aux actionnaires. Ces documents sont en ligne sur le site www.irndpdc.fr.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes sociaux et consolidés de la société clos au 31 décembre 2008 faisant apparaître un bénéfice net social de 1 219 984,52 € et un bénéfice net consolidé de 4 521 232 € (dont 3 662 105 € part du groupe). L'assemblée générale a adopté les résolutions qui lui étaient soumises dans les conditions suivantes :

- Première résolution (approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, quitus aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général) : adoptée à l'unanimité.
- Quatrième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 407 voix pour et 180 voix contre,
- Cinquième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 293 756 voix pour et 180 voix contre, 556 651 actions étant hors vote,
- Sixième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 304 610 voix pour et 180 voix contre, 545 797 actions étant hors vote,
- Septième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 407 voix pour et 180 voix contre,
- Huitième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 407 voix pour et 180 voix contre,
- Neuvième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 407 voix pour et 180 voix contre,
- Dixième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 475 voix pour et 112 voix contre,
- Onzième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 850 475 voix pour et 112 voix contre,
- Douzième résolution (convention réglementée) : adoptée par 1 839 553 voix pour et 180 voix contre, 10 854 actions étant hors vote,
- Treizième résolution (jetons de présences) : adoptée par 1 850 407 voix pour et 180 voix contre,
- Quatorzième résolution (nomination d'un administrateur Jean Hacot) : adoptée par 1 850 480 voix pour et 107 voix contre,

Quinzième résolution (nomination d'un administrateur indépendant François Houzé de l'Aulnoit) :
adoptée par 1 850 519 voix pour et 68 voix contre,
- Seizième résolution (nouveau programme de rachat d'actions par la société) : adoptée par 1 850 412
voix pour et 175 voix contre,
- Dix Septième résolution (pouvoirs pour les formalités) : adoptée à l'unanimité.

Marc VERLY

Directeur Général

Contacts : contact@irdnpsc.fr